

# TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : l'OFFICE RÉCEPTEUR

## PCT

Destinataire :

INVITATION À PAYER LES TAXES  
PRESCRITES MAJORÉES DE LA TAXE POUR  
PAIEMENT TARDIF

(règle 16bis et instruction administrative 707 du PCT)

	Date d'expédition (jour/mois/année)
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	<b>DÉLAI DE PAIEMENT UN MOIS</b> à compter de la date d'expédition indiquée ci-dessus
Demande internationale n°	Date du dépôt international/date de réception (jour/mois/année)
Déposant	

1. L'office récepteur a constaté que les taxes prescrites (taxe de transmission, taxe de recherche et taxe internationale de dépôt) n'ont pas été (intégralement) payées dans le délai d'un mois à compter de la date de réception de la demande internationale (règles 14, 15 et 16). Voir plus loin le décompte.

2. Le déposant est **invité à payer**, dans le délai indiqué plus haut, le **montant total suivant** (voir l'annexe pour le décompte détaillé) :

\_\_\_\_\_ + \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_  
Montant total des taxes impayées      Taxe pour paiement tardif      Montant total dû

3. **Si ce montant total dû n'est pas payé** dans le délai indiqué plus haut, la demande internationale pourra être considérée par l'office récepteur comme retirée.

**L'attention du déposant est attirée sur les règles 16bis.1.c) et 29.**

4. Observations complémentaires (le cas échéant) :

- le montant de \_\_\_\_\_ est parvenu à l'office récepteur après l'expiration du délai applicable; le montant total dû indiqué plus haut doit être réduit en conséquence
- autres observations :

Une copie de la présente invitation est envoyée au Bureau international.

Nom et adresse postale de l'office récepteur :	Fonctionnaire autorisé
n° de télécopieur	n° de téléphone

(Si une réduction des taxes s'applique, le montant réduit est indiqué)

**T** Taxe de transmission

Montant prescrit : . . . . . \_\_\_\_\_ **T**  montant exact  
 Montant acquitté : . . . . . - \_\_\_\_\_  excédent  
 Solde : . . . . . = \_\_\_\_\_  solde débiteur

**S** Taxe de recherche

Montant prescrit : . . . . . \_\_\_\_\_ **S**  montant exact  
 Montant acquitté : . . . . . - \_\_\_\_\_  excédent  
 Solde : . . . . . = \_\_\_\_\_  solde débiteur

**I** Taxe internationale de dépôt

Montant prescrit :

Montant fixe pour les 30 premières feuilles : . . . . . **i1**

$$\frac{\text{Nombre de feuilles au-delà de 30}}{\text{Taxe par feuille}} \times \text{Taxe par feuille} = \text{_____ } \mathbf{i2}$$

(à l'exception des feuilles  
mentionnées dans  
l'instruction 707.a-bis))

Réduction lorsque la demande internationale est déposée (voir les tableaux  
des taxes du PCT ([www.wipo.int/pct/en/fees.pdf](http://www.wipo.int/pct/en/fees.pdf))) (en anglais uniquement):

sous forme électronique, la requête n'étant pas  
en format à codage de caractères : . . . . . - \_\_\_\_\_ **r**

ou

sous forme électronique, la requête étant en  
format à codage de caractères : . . . . . - \_\_\_\_\_ **r**

ou

sous forme électronique, la requête, la  
description, les revendications et l'abrégé étant  
en format à codage de caractères : . . . . . - \_\_\_\_\_ **r**

Sous-total : . . . . . = \_\_\_\_\_ **i1+i2-r**

Les déposants de certains États ont droit à une réduction de 90% de la  
taxe internationale de dépôt. Lorsque le déposant a (ou tous les déposants  
ont) droit à cette réduction, le montant à inscrire sous I représente 10%  
du sous-total (i1+i2-r). (Voir les notes relatives à la feuille de calcul des  
taxes annexée au formulaire de requête, PCT/RO/101, pour de plus amples  
détails) : . . . . . = \_\_\_\_\_ **I**

Montant acquitté : . . . . . - \_\_\_\_\_  montant exact  
 Solde : . . . . . = \_\_\_\_\_  excédent  
 solde débiteur

**Taxe pour paiement tardif**

La taxe pour paiement tardif :

- s'élève à 50% du montant total des taxes impayées  
 est égale à la taxe de transmission (montant minimum de la taxe pour paiement tardif)  
 s'élève à 50% de la taxe internationale de dépôt, sans tenir compte de la taxe pour le nombre de feuilles au-delà de 30 (montant maximum de la taxe pour paiement tardif)